

# MARIAGE prévu en 20\_\_ \_\_

*Paroisse Saint Pierre de la Côte de Nacre*  
(ce qui est en italique est à remplir au niveau de la paroisse)

## FICHE d'INSCRIPTION

Mariage religieux prévu le (date) :

à (heure\*) :

à (lieu) :

Mariage civil prévu le\*\* :

à (heure) :

à (lieu) :

\* 2 horaires possibles : soit en début d'après-midi, vers 14 h ou 14h30, soit en fin d'après-midi, vers 16h ou 16h30 (pour nous permettre de célébrer 2 mariages)

\*\* Selon la loi française, le mariage civil précède obligatoirement le mariage religieux ; et vous aurez à nous fournir le certificat de mariage civil pour que puisse avoir lieu votre mariage religieux.

### Le FIANCÉ

NOM (en majuscules) :

Prénoms :

Fils de :

et de (nom de jeune fille en majuscules) :

né le :

à :

baptisé le :

à :

Profession :

[Copie d'acte demandée le.....reçue le.....]

Adresse actuelle

Téléphone :

E-mail :

Avez-vous été marié civilement

OUI NON

religieusement

OUI NON

(barrer ou enlever la mention inutile)

### La FIANCÉE

NOM (en majuscules) :

Prénoms :

Fille de :

et de (nom de jeune fille en majuscules) :

née le :

à :

baptisée le

[Copie d'acte demandée le.....reçue le.....]

à :

Profession :

Adresse actuelle :

Téléphone :

E-mail :

Avez-vous été marié civilement

OUI NON

religieusement

OUI NON

(barrer ou enlever la mention inutile)

Inscription faite le

Nom et prénom des témoins pour votre mariage à l'église :

1-

3-

2-

4-

Joindre une copie intégrale d'acte de naissance des futurs mariés.

Participation financière :

Si votre mariage a lieu dans la paroisse, une participation de 200 € (ou plus si vous le pouvez) est à remettre à l'inscription (chèque à l'ordre de « paroisse St Pierre de la Côte de Nacre »).

Si vous vous mariez ailleurs, votre participation financière est à remettre à la paroisse où aura lieu votre mariage.

Mais vous pouvez prévoir une offrande aussi pour notre paroisse qui vous aura aidé à vous préparer. Un grand merci de ce que vous pourrez faire pour aider l'Église à vivre car elle ne reçoit aucune subvention de l'état.

[Offrande de euros remise le chèque n° ]

Mise à jour de la fiche d'inscription : 5/02/2022